

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 13/06/2023

### Membres présents :

#### Représentants de parents d'élèves :

Mme ALLAIN Laëtitia  
 Mme BERTHO-AMIOT Nolwenn  
 Mme LE COQUIL-BENYAHIA Carole  
 Mme HUMBERT Béatrice  
 Mme MARTEAU Marina  
 Mme NÉVOT Aurélie

#### Représentants de l'éducation Nationale

DDEN non nommé

#### Représentants de la municipalité :

M. DALLET, délégué aux affaires scolaires de Fréhel.

#### Enseignantes :

Mme BRESSON Isabelle  
 Mme GESTIN Isabelle  
 Mme LEOST Aurélie  
 Mme ROUY Réjane

### Absents excusés :

Mme COUPANNEC, Inspectrice de l'Education Nationale ; Mme MOISAN, Madame le Maire ; Mme BELLANGER Elise, Mme BRANLANT Christine ; représentantes de parents d'élèves.

### Ordre du jour :

- Information sur les effectifs à la rentrée (et répartition envisageable)
- Les horaires
- Bilan des projets pédagogiques de l'année
- Projets pour l'année à venir
- Bilan des exercices de sécurité et de mise en sûreté
- Remerciement pour les travaux/achats
- Questions diverses

### 1) Information sur les effectifs et répartitions envisageables

L'école compte 4 classes :

Classe d'âges	Année 2022-23	Année 2023-2024
TPS	5	11 (dont 5 connus) sur les listes naissance Fréhel + (naissances Plévenon/Pléboulle) 11 annoncés à l'inspection
PS	10	10 (dont 8 connus) 8 annoncés à l'inspection
MS	9	10 (10 + 1 inscription - 1 départ)
GS	8	9
CP	11	10 (8+2 inscriptions)
CE1	11	11
CE2	9	10 (11-1 départ)
CM1	13	8 (9-1 départ)
CM2	8	13 (14 + 1 inscription - 1 départ)
Total	84	84 (91 annoncés)

Les représentants de parents s'inquiètent au sujet des effectifs pour les années à venir. L'assemblée du conseil d'école souhaiterait que les motifs dérogatoires liés aux inscriptions des enfants hors commune s'harmonisent entre les différentes communes.

Madame le Maire souhaiterait organiser une réunion avec tous les partenaires de l'école (mairie, enseignants, parents, agents) pour échanger et garder un œil attentif sur l'école. (proposition le 3 ou 6 juillet 19h)

La répartition serait la suivante :

TPS-PS-MS :  $5 + (6) + 8 + (2) + 10 = 23$  (31)

GS-CP:  $9+10 (+1 \text{ situation handicap}) = 20$

CE1-CE2 :  $11 (- 1 \text{ situation handicap})+10= 20$

CM1-CM2 :  $8+13 = 21$

## 2) Horaires

	9h00	12h15	12h15	13h45	13h45	16h30
Lundi	Enseignements			Pause méridienne	Enseignements	
Mardi	Enseignements				Enseignements	
Jeudi	Enseignements				Enseignements	
Vendredi	Enseignements				Enseignements	

Nous rappelons que le portail est ouvert de 8h50 à 9h00.

Nous rappelons que les portes du hall sont fermées dès la fin du temps d'accueil en maternelle : les parents doivent bien fermer les portes à leur départ.

Discussion sur le mode d'accueil des maternelles : pour éviter que le temps d'accueil ne déborde sur le temps des apprentissages, une « sonnette » sera mise en place pour déterminer la fin du temps d'accueil ainsi qu'un mot informatif sera donné aux familles.

Conditions d'accueil pour la rentrée 2022-2023, validées lors du premier conseil d'école et inscrit dans règlement intérieur :

Nous conserverons l'organisation actuelle pour l'arrivée et la sortie des élèves : Hormis les parents de maternelle, les adultes doivent attendre à l'extérieur de la cour.

Les conditions d'accueil s'adapteront aux consignes ministérielles.

## 3) Projets pédagogiques :

### Depuis le dernier conseil d'école du 21 mars, voici les projets effectués

- Cross du collège le 24 Mars.
- Venue d'un intervenant du spectacle le 3 Avril pour les classes jusqu'au CP sur le thème « les déchets » (conté par Bruno MAREC), pour les CE-CM : thème du squelette et muscles (budget 450€, financé par l'Amicale laïque).
- La classe des GS-CP (à partir du 7 avril) a commencé son projet musique en collaboration avec l'intervenante de l'APMI (Atelier des pratiques musicales intercommunal) : autour des émotions (séance de 11h30 à 12h15 les vendredis).
- Journée d'intégration pour les CM2 programmée le 14 Avril au collège Thalassa.
- Intervention sécurité routière le 5 mai de 9h00 à 12h00 pour la classe des CM.

- La séance 4 en partenariat avec le Syndicat Mixte a été effectuée : Le 15 Mai (GS-CP/CE) à Pléhérel-Plage: comprendre le paysage. Les séances et déplacements ont été financés par l'Amicale Laïque.
- La maison de tous les dangers le 26 mai : classes des GS/CP et CE
- Poursuite des projets littéraires avec Aurélie de la bibliothèque dans chaque classe
- Initiation hand-ball a été proposée aux classes des GS-CP et CM les 5 mardis du mois de mai (intervention gratuite pour l'école de hand-ball Hénansal-Erquy prise en charge par la fédération).
- Intervention d'une infirmière pour la classe des CM sur l'estime de soi et les compétences psycho-sociales au mois de juin (5 séances de 2h00 : le 1<sup>er</sup> juin, le 8, le 15, le 19 et le 22 juin) et une sur le sommeil pour la classe des CE le 14 avril.
- Randonnée pédestre CM : les mardis 20 et 27 Juin.
- Cinécole : Toutes les séances ont été maintenues. La dépense pour cette activité a été d'environ 700 € (entrées) + environ 600,00 (transports), soit un total de 1300,00€ entièrement financé par l'Amicale laïque.
- Piscine scolaire pour les GS-CP-CE : La séquence d'apprentissage devait se faire tous les mardis et vendredis.

CE1-CE2 : de 15h00 à 15h45, à partir du 14 Avril jusqu'au 2 Juin : 10 séances initialement prévues. La piscine étant fermée du 10 mai au 16 juin inclus, les élèves n'ont pu faire que 4 séances et 2 autres sont programmées les lundis 19 et 26 juin de 10h30 à 11h15)

GS-CP: de 14h30 à 15h15, à partir du 6 Juin jusqu'au 7 Juillet : 10 séances initialement prévues. Les élèves ne commenceront la piscine que le 20 juin soit 6 séances.

- Sortie pédagogique de fin d'année : La ferme du Botrai le jeudi 29 juin. Cette sortie est entièrement financée par l'amicale Laïque : 996,00 (transport) + 468,00 (entrées)= 1464,00€
- Fête de l'école prévue le 30 juin en soirée.

#### 4) Les projets envisagés pour l'année 2023-2024 :

- Intervenant sport Dinan Agglomération : comme cette année, les interventions ne concerneraient que les cycles 2 et 3, sur 12 séances (2 cycles de 6 séances).
- Projet voile : Comme cette année, Dinan agglomération ne financera que les transports. Les séances seront prises en charge par la mairie (5 séances) et l'amicale laïque (6<sup>ème</sup> séance), pour compléter la 5<sup>ème</sup> et faire une journée complète de voile. Le projet se fera sur 3 journées entières.
- Nous poursuivrons le projet cinécole.
- Festival du théâtre pour rire de Matignon.
- Nous poursuivrons le projet-chorale.
- Projet danse demandé pour les classes des GS-CP et CE.
- Le projet classe-montagne est en cours d'élaboration pour l'hiver 2024.

## 5) Bilan des exercices de sécurité et de mise en sûreté :

Différents exercices ont eu lieu au cours de l'école :

Date des exercices	Nature de l'exercice (tempête, inondation ...)
13/10/2022	Exercice incendie
10/11/2022	PPMS intrusion
24/11/2022	PPMS confinement
13/12/2022	Exercice incendie
20/01/2023	PPMS intrusion
07/03/2023	PPMS confinement
11/05/2023	PPMS intrusion
22/06/2023	Exercice incendie

## 6) Remerciements pour les travaux / achats :

- Suite à notre courrier du 17/01/2023 concernant le budget 2023, nous demandons si les aménagements demandés pour les classes vont pouvoir être envisagés, ainsi que les petits achats.  
Nos demandes ont bien été prises en compte.
- Aménagement de la cour :
  - Le revêtement est très abimé et les enfants se blessent très facilement et de manière grave... Il semble urgent de refaire le revêtement. (À l'étude, couler un revêtement à froid : demande devis dans des sociétés)
  - Le bac à sable : prévoir l'entretien pendant l'été et la sécurisation : hauteur de la zone de réception non réglementaire et sujette à accident grave.
  - Est-il envisageable de végétaliser la cour de récréation ? (Projet : Créer une zone de pelouse au niveau du jardin côté rue, à l'emplacement non goudronné, un albizia devrait être planté pour créer de l'ombre)
  - Les jeux de cours (roulants) seront mis en service quand ils auront été révisés.

## 7) Questions diverses :

L'équipe enseignante se réjouit des très bons rapports entretenus avec les membres de la municipalité qui répondent toujours favorablement, autant que faire se peut. Cette relation positive permet un réel travail en collaboration.

Un remerciement est adressé à toutes les personnes ayant participé au conseil d'école qui s'achève à 20 h 06.

Rédaction et relecture : Mmes Léost, Bresson, Gestin, Allain et Névoit.

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE  
LE BOURG  
FRÉHEL  
Tél. 02 96 41 51 04